

# PROTOCOLE D'ENTENTE DE TRANSFERT D'INFORMATION

(Explications à l'endos – Veuillez fournir tous les renseignements demandés)

## INTERVENANT AUTORISÉ À ACCÉDER AUX DONNÉES DU PRODUCTEUR

Compagnie (si requis) : _____	No de client si existant : _____
Personne contact / responsable : _____	No de client si existant : _____
Adresse de facturation : _____	
_____	
Province : _____	Code postal : _____
Téléphone : _____	Télécopieur : _____
Courriel : _____	
Signature de la personne contact : _____	Date : _____

## IDENTIFICATION DU PRODUCTEUR

N° de troupeau : _____	Nom du producteur : _____
Nom de la ferme : _____	
Ville : _____	

## SERVICES AUTORISÉS ET INSTRUCTIONS DE FACTURATION

• **Service de téléchargement (détails au verso) :**

TIP     XML     XML-VET     DairyComp305     Rapports *Vision2000* (PDF)

Je désire que le fichier me soit transmis par courrier électronique (TIP et XML seulement).

La facture pour ce service sera transmise à :  personne contact;  compagnie;  producteur

**Service d'accès mobile\*\* (accès aux données de *Vision2000*)**

**\*\* Le service d'accès mobile est facturable directement à l'intervenant autorisé.**

Par la présente, j'autorise Valacta à transférer à la personne contact ou à la compagnie ci-dessus mentionnée mes données personnelles et les données relatives à mon troupeau actuellement en la possession de Valacta, ainsi que tout autre donnée que je fournirai à Valacta dans le futur.

Je suis responsable d'informer cette personne ou cette compagnie de l'utilisation qui lui est accordée.

Signature du producteur : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

**NOTE IMPORTANTE :** Cette entente prend effet sur réception par Valacta de ce formulaire dûment signé par le producteur et l'intervenant. Elle restera en vigueur jusqu'au moment où le producteur signifiera par écrit à Valacta son intention d'y mettre fin.

Transmettre au Service à la clientèle : [service.clientele@valacta.com](mailto:service.clientele@valacta.com)

Mise à jour : 2015-02-10

555, boul. des Anciens-Combattants, Ste-Anne-de-Bellevue (Québec) Canada H9X 3R4  
 tél. : 514-459-3030 téléc : 514-459-3020 www.valacta.com sans frais : 1-800-266-5248 (1-800-BON-LAIT)

# Accès aux données de Valacta – Description des services

Les données de tout producteur laitier détenues par Valacta peuvent être accessibles à des tiers (fournisseurs de biens et services, professionnels, intervenants de l'industrie) **sur autorisation écrite du producteur** (compléter le formulaire F-49 à l'endos).

L'intervenant autorisé dispose d'un *numéro de contact* et d'un *numéro d'identification personnel (NIP)* distinct de celui du producteur. Cette identification lui permet d'accéder aux données de tous les producteurs ayant signé à son endroit le formulaire F-49. Le producteur peut accorder un accès à plusieurs intervenants.

## MODES D'ACCÈS

### 1) ACCÈS AUX DONNÉES PAR TÉLÉCHARGEMENT

Les données peuvent être téléchargées à partir du site Web de Valacta en suivant le lien *accès en ligne aux données*. Les fichiers TIP et XML peuvent aussi être expédiés par courriel directement à l'utilisateur (cocher la case appropriée sur le F-49). Selon l'utilisation souhaitée, **cinq supports informatiques sont disponibles** :

- **TIP** : Les fichiers TIP (*Transfert d'Information de Valacta*) permettent d'intégrer 70 données par vache directement dans votre logiciel de gestion. Disponibles 3 jours après le test.
- **XML** : Les fichiers XML-TIP permettent d'intégrer les données dans le logiciel **Agri-Lacta**.
- **XML-VET** : Les fichiers XML-VET permettent d'intégrer les données dans le logiciel **DS@HR** des médecins vétérinaires.
- **DairyComp 305** : Les fichiers permettent d'intégrer les données dans le logiciel **DairyComp 305**.
- **Rapports Vision2000 (PDF)** : Les rapports peuvent être téléchargés sous forme d'un fichier PDF (compressé) pour consultation directe à l'écran ou pour impression. Disponibles 2 jours après le test.

### 2) ACCÈS MOBILE AUX DONNÉES

- **Accès aux données de Vision2000** : En installant l'application mobile appropriée, les utilisateurs auront accès aux données de leurs vaches et de leurs troupeaux sur leurs appareils mobiles.